



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **Séance du 4 novembre 2022**

PROCES VERBAL

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 4 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, LUCAS André, MARCO Claude, MAS Bernard, MIRABILE Noëlle.

Absent excusé : MM CALON Mauricette, MARQUET Nathalie, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Pouvoir de SURRE Line à Guy ROUCAYROL, de SIMON Jennifer à CROS Monique, de MARQUET Nathalie à BONAVIDA Claude, et de CALON Mauricette à MIRABILE Noëlle.

Convocation en date du 27 octobre 2022

Présents 10, absents excusé 4.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Monsieur IZARD Julien est désigné secrétaire de séance.

Le PV de séance du 20/10/2022 est approuvé à l'unanimité.

029/2022 REAMENAGEMENT CENTRE ANCIEN- CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE

Le Maire présente au conseil la proposition du cabinet NAOS d'un montant de 20.000€ HT pour la maîtrise d'œuvre du réaménagement du centre ancien phase 3.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

030/2022 ECLAIRAGE PUBLIC – PROGRAMME DE RENOVATION ENERGETIQUE

Monsieur le Maire rappelle les fortes augmentations de l'énergie prévues en 2023. Il a été décidé d'entamer un programme de rénovation énergétique. Il propose de lancer un marché négocié dans le cadre de la procédure adaptée et demande au conseil d'approuver le dossier de consultation des entreprises.

Le conseil approuve à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Immeubles en péril : Le cabinet ACEB a présenté une proposition de 17.700€ HT pour la mission d'assistance à Maître d'ouvrage pour les travaux concernant les bâtiments en péril sur la commune. En attente devis définitif.

Cour de l'école : un enfant s'est blessé contre le mur entourant l'arbre de la maternelle. On doit réfléchir rapidement à une solution pour éviter d'autres incidents. Le Maire va contacter le Maître d'œuvre

Camion du service technique en panne. Grosses réparations à prévoir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.